

REGLEMENT DU RAID (EXTRAIT)

(règlement complet <http://clubloco.free.fr>)

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Des épreuves pourront être modifiées, ajoutées ou supprimées si l'organisation le juge nécessaire (météo...).

L'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur. L'inscription au « Raid ORE » engage la responsabilité civile du concurrent qui doit contracter une assurance personnelle.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

La progression des équipes se fait toujours à deux, à pied et à VTT. Pour les portions d'orientation chaque équipier aura sa carte. L'emplacement des balises sera indiqué sur la carte. L'équipe devra poinçonner son doigt à chaque balise.

Les concurrents en VTT devront respecter le code de la route dès lors qu'ils emprunteront une route ouverte à la circulation.

ARTICLE 3 : LES CONCURRENTS

Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive (loi 23/03/1999) ou licence de l'année en cours est obligatoire.

Matériel obligatoire par concurrent : 1 VTT - 1 casque - 1 réserve d'eau minimum d'un litre (camel-back ; bidon ; etc.) - 1 boussole - Couverture de survie - 1 sifflet - vivres de course - 1 trousse de matériel de réparation pour VTT - 1 coupe vent.

Matériel conseillé par concurrent : 1 trousse de premiers soins - gants. L'organisation n'est pas responsable de la casse, la perte ou le vol du matériel.

ARTICLE 4 : CHRONOMETRAGE

L'arrivée doit se faire à deux. Le chronomètre ne sera jamais geler durant le déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5 : CONTROLE DES PASSAGES

Le contrôle des passages aux PC ne se fera que si l'équipe se présente au complet devant les contrôleurs. Toute équipe prise en flagrant délit de triche se verra attribué de lourdes pénalités voir l'élimination.

ARTICLE 6 : ABANDON

L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la mise hors course de l'équipe. Tout concurrent ayant abandonné ou hors course devra quitter l'épreuve. Il a pour obligation de prévenir et de remettre dans les plus brefs délais son dossard à un organisateur de la course ; à défaut, il supportera les conséquences pécuniaires qui en découleront (frais de recherche).

ARTICLE 7 : CAUSES DE PENALITES - HORS COURSE

La liste n'est pas limitative, tout litige relatif à la transgression du présent règlement sera arbitré par le comité d'organisation.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT DES EQUIPES

Le nombre de balises poinçonnées l'emporte sur le temps.

ARTICLE 9 : INSCRIPTIONS

Le droit d'inscription s'élève à 60 euros par équipe. Cela comprend l'organisation, les cartes, les récompenses, le cadeau souvenir, les ravitaillements, et le repas.

L'inscription sera effective après envoi du bulletin dûment rempli avant le 3 avril à Club LOCO - MJC - 25 rue Marat - 11200 Lézignan-Corbières accompagné obligatoirement des certificats médicaux, ainsi que du règlement, par chèque, à l'ordre du « Club LOCO ».

Aucun récépissé d'inscription ne sera retourné. L'encaissement du chèque vaudra attestation, ainsi que la liste d'inscription mentionnée sur Internet <http://clubloco.free.fr>

Renseignements techniques Tel : 06 84 37 33 61

Par le fait de leur inscription les concurrents du raid ORE s'engagent à respecter le règlement

SPONSORS ET PARTENAIRES

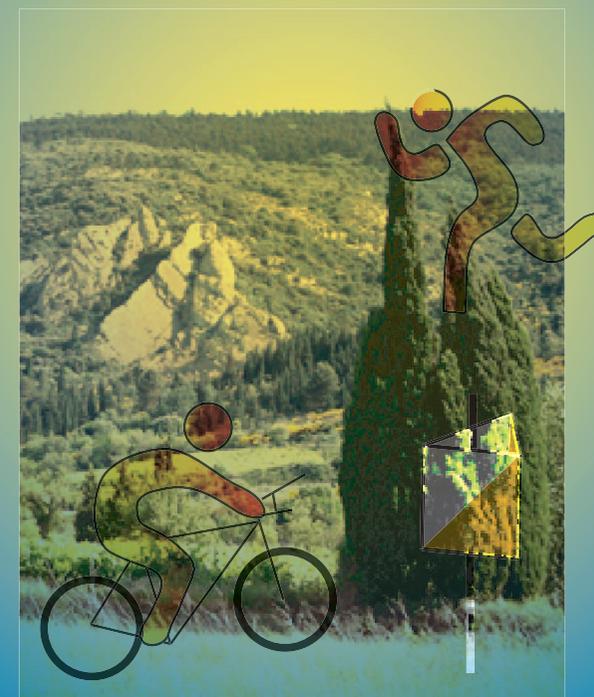


RAID PEAK

RAID ORE

8ème édition

Un vrai raid nature dans la pinède des Corbières



Dimanche 19 avril 2015
dans les Corbières (11)
Lieu inédit, parcours 100% nouveau

2 circuits : long et découverte
<http://clubloco.free.fr>

OCCITANIE RAID EVASION



Accueil dès 8h dans 1 lieu inédit à 15 minutes maximum de Lézignan-Corbières

2 formules :

- découverte : parcours d'environ 25 km - technicité moyenne
- long : parcours d'environ 50 km - technicité élevée

Les concurrents enchaîneront trail, VTT, CO sur des cartes IOF, photo aérienne, IGN ou au road book. Le chronométrage sera géré avec des puces électroniques fournies par l'organisation.



Départ en masse : raid long 9h et 9h30 pour le découverte

Condition d'inscription : âge minimum 16 ans - posséder une licence ou justifier d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des raids (joindre ces pièces avec le bulletin d'inscription). Retourner le bulletin d'inscription ci-contre à :

Club LOCO - MJC - 25 Rue Marat - 11200 Lézignan-Corbières avant le 3 avril 2015 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du " Club LOCO " Cadeau aux 100 premiers inscrits.



Tarif : 60 € par équipe sur les 2 parcours repas compris

Repas et résultats à partir de 15h au centre de course

Catégories : Homme - Dame - Mixte

Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie pour chaque parcours

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter régulièrement

<http://clubloco.free.fr>

La nature est notre stade, respectons là !

Ne pas jeter ce prospectus sur la voie publique : encadrez le dans vos toilettes !



RAID ORE

Bulletin d'inscription



Nom de l'équipe :

Raid Long (60 €)

Raid Découverte (60 €)

Coéquipier n°1 :

Nom et Prénom :

Date de naissance : .. / .. / .. Sexe : M F

Mail :

Tél :

Adresse :

N° de licence : Fédération :

Coéquipier n°2 :

Nom et Prénom :

Date de naissance : .. / .. / .. Sexe : M F

Mail :

Adresse :

N° de licence : Fédération :

Joindre une photocopie de la licence ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique des raids

Joindre impérativement le règlement par chèque à l'ordre du " Club LOCO " avant le 3 avril 2015.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Club LOCO - MJC - 25 Rue Marat - 11200 Lézignan-Corbières